

# La Vie Municipale

**Bulletin d'information de Pluduno**

IMPRIMEUR GERANT : MICHEL RAFFRAY

REDACTION : ADMINISTRATION

BULLETIN N° 162 - février 2005 -

MAIRIE DE PLUDUNO

## ***Accueil sur la commune : mise au point***

*Il est toujours désagréable de se voir mis à l'index par la presse locale, surtout quand les informations sont incomplètes.*

*Dans son dossier sur les logements sociaux, le Petit Bleu du 25 janvier dernier considère que Pluduno, avec ses 10 logements HLM, est un mauvais élève.*

*Nous avons souhaité faire la réponse suivante, parue dans l'édition du 2 février, pour rétablir certaines vérités.*

*« [...] Cet article appelle de notre part plusieurs observations :*

*1. Ce n'est pas 10 logements qui composent le parc locatif social de Pluduno mais 19. On a omis 4 logements communaux loués à un tarif inférieur aux HLM et les 5 logements intermédiaires conventionnés avec le CLAJ.*

*2. Côtes d'Armor Habitat a sans doute dans ses archives les nombreux courriers des maires successifs de Pluduno demandant des logements HLM mais la réponse pendant longtemps a été qu'il n'y avait pas de demande sur la commune.*

*3. Le logement social, c'est aussi l'aide à l'accession à la propriété. De ce côté-là non plus, la commune de Pluduno n'a pas à rougir. Depuis 25 ans, les lotissements communaux ont été vendus à un prix inférieur à leur prix de revient (y compris dans la période actuelle de forte demande), ceci n'est pas fait pour attirer qui que ce soit, mais en solidarité avec les jeunes ménages, qui avec peu de moyens financiers font des efforts pour s'installer. »*

*Michel RAFFRAY  
Maire de Pluduno*

*Jean GAUBERT  
ancien Maire de Pluduno*

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## du 3 JANVIER 2006

**Etaient présents :** Michel RAFFRAY, René LEMAITRE, Jean-Luc PESTEL, Françoise CADE, Loïc REVEL, Jean-Claude HESRY, Catherine HEREL, Anne-Elisabeth SALMON, Claudine MICLO, Stéphane THOMINOT, Roland ARNOLD, Jean GAUBERT, Sébastien CHESNAIS, Nathalie CAMART, Daniel BINET et Bernard CHRETIEN formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés :** Pierrick REVEL, Dominique LE DOUJET, Brigitte ROUSSEAU

**Secrétaire :** Sébastien CHESNAIS

### Espace Culturel / Halte Garderie

#### Résultat appel d'offres

Suite à l'appel d'offres lancé, et après ouverture des plis et analyse faite par le Cabinet Benoît ROBERT,

Les lots suivants ont été attribués :

lot 1 *Démolition* : entreprise LEFF RECYCLAGE, pour un montant de **8 423.61 € TTC**

Lot 5 *Etanchéité* : entreprise TECHNIC ETANCHEITE, pour un montant de **28 792.18 € TTC**

Lot 6 *Couverture zinc* : entreprise MENE COUVERTURE, pour un montant de **26 693.05 € TTC**

Lot 7 *Couverture ardoise* : entreprise QUEMARD, pour un montant de **17 653.14 € TTC**

Lot 10 *Cloisons sèches* : entreprise MAITRALAIN, pour un montant de **71 245.45 € TTC**

Lot 12 *Revêtement sol* : entreprise MIRIEL, pour un montant de **41 759.45 € TTC**

Lot 13 *Peinture* : entreprise PIEDVACHE, pour un montant de **30 306.58 € TTC**

Lot 14 *Plomberie sanitaire* : entreprise JOSSELIN, pour un montant de **19 448.75 € TTC**

Lot 15 *Electricité-chauffage-VMC* : entreprise SETIB, pour un montant de **103 287.24 € TTC**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le marché avec les entreprises retenues et toutes les pièces concernant ces travaux.

Les lots suivants ont été considérés infructueux :

Lot 2 *Terrassement VRD*

Lot 3 *Gros œuvre*

Lot 4 *Charpente*

Lot 8 *Menuiseries extérieures*

Lot 9 *Menuiseries intérieures*

Lot 11 *Serrurerie*

Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer un nouvel appel d'offres ouvert pour ces 6 lots et à signer toutes pièces relatives à ce projet.

### Convention CAF

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor a accordé une aide financière de **24 060 €** à la commune pour la création de la future halte garderie, répartie comme suit :

- **8 020 €** en subvention d'investissement
- **16 040 €** en prêt d'investissement, remboursable en 10 annuités de **1 604 €** à compter du 1er janvier 2007

Le Conseil Municipal approuve la convention et autorise le Maire à signer ce document et toutes les pièces relatives à ce dossier.

### Voirie

#### Z.A. de La Millière Remboursement frais par C.C.P.V.A.

Le Maire rappelle qu'un certain nombre d'études et de travaux pour la réalisation de la Zone Artisanale de La Millière ont été financés par la commune en 2002 et 2003.

Cette Z.A. étant intercommunale, la Communauté de Communes s'est engagée à rembourser les frais supportés à hauteur de **2 568.34 €**

Le Conseil Municipal approuve le calcul du remboursement demandé et autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

#### Z.A. de La Millière Déclassement partie VC n°13

Le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre de l'aménagement de la Z.A. de La Millière, la Communauté de Communes souhaite acquérir une partie de la VC n°13.

En contrepartie, la Communauté de Communes pourrait céder à la commune la voie nouvelle traversant la Z.A. pour rejoindre le rond-point de La Millière.

Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour lancer les procédures nécessaires et signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

### Lotissement Saint-Roch

Le Conseil Municipal approuve le projet d'éclairage public présenté par le S.D.E. des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de **16 000 €**

#### Projet lotissement Saint-Roch II

Le Maire rappelle le projet de futur lotissement appelé « *Lotissement de Saint-Roch II* » et informe que la procé-

dure d'acquisition des parcelles est en cours.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer les études nécessaires à la réalisation de ce lotissement.

### **Travaux voirie La Basse Goupillière Participation riverains**

René LEMAITRE, adjoint chargé de la Voirie, informe le Conseil Municipal que lors de la réalisation de travaux de voirie par la Communauté de Communes à La Basse Goupillière, les entrées de deux habitations ont été goudronnées à la demande des riverains.

Ces travaux ayant été réglés par la commune, il propose de demander le remboursement aux personnes concernées.

Le Conseil Municipal décide de demander aux personnes désignées le remboursement des travaux de goudronnage de leur entrée d'habitation :

- à Jean-Jacques FINET, 265 €
- à Elie REHEL, 430 €

### **Etudes préalables extension station d'épuration Choix entreprises**

Le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à la procédure de consultation des entreprises, et après ouverture des plis et analyse faite par la D.D.A.F.,

Les marchés ont été attribués à :

*Etude d'incidence* : société DCI ENVIRONNEMENT, pour un montant de **6 279 € TTC**

*Etude géotechnique* : société SOLCAP, pour un montant de **3 698.03 € TTC**

*Etude topographique* : société SCP DEBOST-LECHAUX-

LE MOIGNE, pour un montant de **1 172.08 € TTC**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les marchés et toutes les pièces relatives à ce dossier.

### **Création de poste Agent des Services Techniques à temps complet**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le recrutement de Christian PESTEL en remplacement de Bernard LEUX qui a fait valoir ses droits à la retraite.

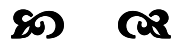
Monsieur PESTEL étant recruté à temps complet, contrairement à Monsieur LEUX, il appartient au Conseil Municipal de créer le poste correspondant.

### **Affaires diverses**

◆ **Location étang du Guébriand** : Suite aux nuisances engendrées par les locations de l'étang du Guébriand (bruits, matériel détérioré, lieu laissé sale...) et aux nombreuses plaintes du voisinage, le Conseil Municipal décide d'interdire toutes les locations de l'étang le soir, sauf pour les associations. Les locations à la journée restent admises aux particuliers.

◆ **Vitrification parquet Salle Polyvalente** : Après études des devis reçus, le Conseil Municipal accepte l'offre faite par la société OUEST PONCAGE pour le ponçage et la vitrification du parquet de la Salle Polyvalente, pour un montant de **2 176.13 € TTC**

◆ **Acquisition mobilier école publique** : Le Conseil Municipal décide l'acquisition de mobilier pour l'école publique pour un montant de **1 512.21 € TTC**



## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 FEVRIER 2006**

**Etaient présents** : Michel RAFFRAY, Françoise CADE, René LEMAITRE, Jean-Luc PESTEL, Brigitte ROUSSEAU, Loïc REVEL, Jean-Claude HESRY, Catherine HEREL, Anne-Elisabeth SALMON, Claudine MICLO, Stéphane THOMINOT, Roland ARNOLD, Sébastien CHESNAIS, Nathalie CAMART, Daniel BINET et Bernard CHRETIEN formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** : Jean GAUBERT, Dominique LE DOUJET

**Secrétaire** : Françoise CADE

### **Voirie**

**Relevés topographiques  
Lot. Saint-Roch II et rue du Stade**

Le Maire fait part au Conseil que, dans le cadre du projet d'aménagement du futur lotissement Saint-Roch II, il convient de réaliser un relevé topographique.

Il propose également de réaliser le relevé topographique de la rue du Stade dans le cadre de l'aménagement des entrées de bourg.

Le Conseil Municipal accepte la réalisation de ces relevés et autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

### **Travaux voirie programme 2006 Demande de D.G.E.**

René LEMAITRE, adjoint chargé de la Voirie, informe le Conseil Municipal que la Commission Voirie a recensé les travaux à réaliser en 2006.

Ces travaux ont été estimés à :

- P.A.T.A. avec reprofilage **13 160 € HT**
- Réfection de voirie **80 681 € HT**

Soit un total de **93 841 € HT**

René LEMAITRE propose de financer ces travaux de la façon suivante :

- subvention D.G.E. (30%) **28 152 € HT**
- emprunt (30%) **28 152 € HT**
- autofinancement (40%) **37 537 € HT**

Le Conseil Municipal approuve ce programme et son plan de financement et décide de déposer un dossier de demande de D.G.E.

#### **Réhabilitation réseau d'eaux usées –2è tranche Consultation maîtrise d'œuvre**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre avant de commencer les travaux de réhabilitation du réseau des eaux usées (2è tranche).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer la procédure et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

#### **Proposition modification périmètre de protection des monuments historiques**

Le Maire fait part au Conseil Municipal d'une proposition de modification du périmètre de protection autour des monuments historiques de la commune ( P.P.M.) formulée par l'architecte des Bâtiments de France (A.B.F.), en application de l'art. L 621-2 du Code du Patrimoine.

Celui-ci prévoit que : « Lors de l'élaboration ou la révision du P.L.U., le périmètre de 500 mètres [...] peut, sur proposition de l'architecte des Bâtiments de France, et après accord avec la commune, être modifié de façon à désigner des ensembles d'immeubles et des espaces qui participent de l'environnement du monument pour en préserver le caractère ou en améliorer la qualité. Le périmètre est soumis à enquête publique en même conjointement avec le P.L.U. [...] »

Le Conseil Municipal approuve la proposition de modification du périmètre de protection et donne pouvoir au Maire pour lancer l'enquête publique et signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

#### **Cybercommune -tarifs**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Communes a suspendu l'activité des cybercommunes.

Le Conseil Municipal décide que la commune reprenne à sa charge l'activité cybercommune et d'appliquer les tarifs suivants :

#### **Abonnement annuel**

Famille	<b>35 €</b>
Adulte	<b>20 €</b>
Enfant, étudiant et demandeur d'emploi	<b>15 €</b>
<b><u>Tarif horaire</u></b>	<b>1€</b>

(consultation gratuite pour les sites de l'A.N.P.E. et de la Mission Locale)

#### **Affaires diverses**

♦ **Remplacement Pierrick REVEL** : Suite à sa démission au sein du Conseil Municipal, Pierrick REVEL sera remplacé par Bernard CHRETIEN en tant que délégué au Centre de Secours et par Catherine HEREL en tant que membre de la Commission Information-Bulletin.

♦ **Indemnité de logement due aux instituteurs** : Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la revalorisation de 3% du barème de l'indemnité de base due aux instituteurs ne bénéficiant pas de logements de fonction. Soit 1 998 € pour les instituteurs célibataires, 2 498 € pour les instituteurs mariés ou avec enfant(s) à charge. Ces montants sont majorés de 20 % pour les directeurs en poste dans une même commune depuis 1983.

♦ **Parc de stationnement futur espace culturel/ halte garderie** : Le Maire rappelle que dans le cadre de la création de l'espace culturel/halte garderie, l'aménagement d'un parc de stationnement près de la mairie est prévu et que le Conseil Général peut intervenir à hauteur de 20 % du coût HT.

♦ **Acquisitions par la mairie** de vaisselle pour la cuisine centrale et les restaurants scolaires auprès de la Société Henri JULIEN pour un montant de 358.69 € TTC ; d'extincteurs pour les nouveaux vestiaires auprès de La Protection Bretonne pour un montant de 361.192 € TTC ; d'un sèche-linge auprès de la Société CALVEZ pour un montant de 219.76 € TTC.

### **Vacances scolaires 2005/2006**

<b>HIVER</b>	Rentrée le <b>Lundi 06 mars</b>
<b>PRINTEMPS</b>	<b>Mercredi 26 avril</b> au <b>Mardi 9 mai</b>
<b>ETE</b>	<b>à partir du</b> <b>Vendredi 07 juillet</b>

## MAIRIE

Mairie de Pluduno  
13 rue Chateaubriand  
22 130 PLUDUNO

☎ : 02.96.84.13.79

☎ : 02.96.84.12.94

✉ : pluduno-mairie@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture de la mairie :

- **Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi :**  
de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h
- **Jeudi :**  
fermée toute la journée
- **Samedi :**  
de 9h à 12h

### Permanences des élus

- **Monsieur Michel RAFFRAY, maire :** le lundi de 10h30 à 12h  
le samedi de 10h30 à 12h
- **Madame Françoise CADE, adjointe aux Affaires Sociales et Scolaires :**  
le mercredi de 9h à 11h
- **les Adjoints** au maire sont disponibles sur rendez-vous

### Etat Civil

#### NAISSANCES :

Le 20 décembre, à Dinan, de Antonin ODIE, rue du Bois es Fènes

Le 23 décembre, à Dinan, de Manon LECOQ, rue de la Guérande

Le 25 janvier, à Saint-Brieuc, de Juliette TROTEL, La Basse Goupillière



#### DECES :

Le 4 janvier, de Aline BERICHEL, à l'âge de 90 ans

Le 29 janvier, de Madeleine COUPE, veuve ROUXEL, à l'âge de 75 ans

### Tickets de cantine

La vente de tickets aura lieu à la mairie de 8h à 12h15 et de 13h30 à 18h30, aux dates suivantes :

lundi 6 mars

lundi 5 avril

lundi 20 mars

lundi 18 avril

### INFORMATION

**A compter de la rentrée, les personnes ne pouvant se déplacer le lundi pourront, exceptionnellement, acheter leurs tickets le samedi suivant de 9h à 12h.**

**AUCUNE DEROGATION NE SERA ACCORDEE EN DEHORS DES HEURES FIXEES**

### Déchetterie Z.A de Nazreth à Plancoët

☞ du 1er novembre au 31 mars

lundi, mercredi, vendredi & samedi : de **10h à 12h** et de **14h à 17h**

le jeudi : de **14h à 17h**

☞ du 1er avril au 31 octobre

lundi, mercredi, vendredi & samedi : de **10h à 12h** et de **14h à 18h**

le jeudi : de **14h à 18h**

## Permis de construire et autorisations soumises à publication accordés

du 18/12/05 au 16/02/06

FEFEU	Fabrice	maison individuelle	Lotissement du Jard
LECLERC/LEBORGNE		maison individuelle	La Ville Neuve
CENTRAVET		extension entrepôt	La Millière
LEROUX	Jean-Yves	maison individuelle	Les Trois Croix
KELLEHER		garage	La Ville Briend
LANCELOT	Freddies	maison individuelle	Lotissement du Jard
HERVE	Bruno	maison individuelle	Lotissement du Jard
SARL Atelier FANIK		atelier imprimerie	ZA La Millière



## MISSION LOCALE

Pour les 16/25 ans

### Emploi et formation :

- entretien individuel
- nombreuses informations
- accompagnement vers l'entreprise

### Vie quotidienne :

- faciliter l'accès aux loisirs
- faciliter l'accès aux droits
- mettre en relation avec les partenaires

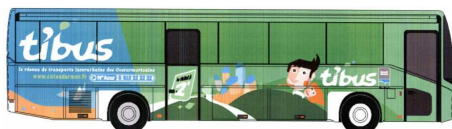
**Mission Locale du pays de Dinan**  
**Rue du 10ème d'Artillerie**  
**(ENSSSAT)**  
**22 100 DINAN**

- Canton de Plancoët :

Permanence (9h-11h) le 3ème Vendredi du mois au :

**Point relais**  
**de la Communauté de Communes**  
**Plancoët Val d'Arguenon**  
**10 place de la gare**  
**22 130 PLANCOËT**

## TIBUS



**tibus**  
le réseau de transports  
interurbains des Costarmoricains

- Départ de Pluduno vers Lamballe à 7h20 / retour à 13h10 - 17h15

- Départ de Pluduno vers Dinan à 7h12 - 7h52 - 10h12 - 12h22 - 14h42 / retour à 9h05 - 12h15 - 12h45 - 16h55 - 17h55

[Pour connaître les jours de circulation, les arrêts, les autres tarifs, les autres destinations, téléphonez au :](#)

 **0 810 22 22 22**  
PRIX APPEL LOCAL

**Du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi matin de 8h à 12h**

## CONNAISSANCE DU MONDE

**Jeudi 9 mars**

### **L'Italie**

Terre d'histoire et d'harmonie  
de Mario GREGOV

**Jeudi 30 mars**

### **La Russie**

Moscou - Saint-Petersbourg  
de Christian DURAND

Toutes les séances ont lieu  
à la **Salle des Fêtes de Plancoët** à 20h30  
tarif adulte : 6.50 €      tarif enfant : 3.50 €

Pour tous renseignements complémentaires :

**Office de Tourisme**  
**Côte d'Emeraude - Val d'Arguenon**  
**1 rue Venelles 22130 PLANCOËT**  
**02.96.84.00.57**



## IMPOTS

Communiqué de la Direction des Services Fiscaux

« Une nouveauté cette année : votre déclaration de revenus sera préremplie.

Certains revenus, connus de l'administration, seront déjà imprimés sur cette déclaration lorsque vous la recevrez par La Poste. Il s'agit des salaires, des retraites, des allocations de chômage et des indemnités journalières de maladie.

Pour cette raison, votre déclaration ne vous parviendra pas comme d'habitude en février mais au début du mois de mai.

Il est donc inutile de vous inquiéter et de vous rendre ou de téléphoner à votre service des impôts en février et mars.

Les bulletins adressés par vos employeurs ou vos organismes de retraite vous parviendront à la date habituelle. »

Les nouvelles déclarations 2006 (préremplies) ne seront envoyées que **début mai** et seront à **retourner pour le 31 mai**.

Afin de vous renseigner, Loïc REVEL tiendra une permanence le **samedi 20 mai à la mairie de 9h à**



## CONFERENCES

**Vendredi 17 mars**

20h30

**Salle Polyvalente**  
à Pluduno

### **Maisons économes** **et lotissements économes**

par Bernard MENGUY

(architecte, géobiologue et spécialiste de l'éco-construction)

« On observe aujourd'hui une crise du logement mais aussi énergétique. Le bâti ne cesse de s'étendre et s'accroît en France tous les 5 ans de l'équivalent de la surface de notre département. Cette emprise de l'homme sur son espace n'est pas sans poser quelques problèmes (gestion des eaux de ruissellement, gestion des modes de déplacement, gestion de l'eau, préservation des ressources...).

Bernard Menguy est architecte depuis 20 ans, spécialisé dans la construction d'habitats écologiques (maisons, immeubles, bâtiments publics), économes en énergie avec un impact limité sur notre environnement et sur la santé des habitants et dans lesquels le lien social est privilégié. Il est aussi l'instigateur du premier lotissement "écologique" en Bretagne, un modèle qui se développe. Il se propose de nous présenter cette "alternative" de construction. Entre architecture et urbanisme, une conférence pour découvrir nos logements de demain et réfléchir sur notre aménagement. »

**Mercredi 12 avril**

à Saint-Jacut

### **Les trésors engloutis** **de la Côte d'Emeraude**

par Emmanuel FEIGE

(historien chercheur et plongeur averti)

**Vendredi 19 mai**

à Landébia

### **Tourisme et développement**

par Erwann BARIOU

(sociologue)





# BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte :

Lundi : **16h30/17h30**

Vendredi : **16h30 / 18h30**

Adhésion annuelle : 5 € par famille

Mercredi : **14h/16h**

Samedi : **11h/12h**

Les livres sont empruntés pour trois semaines, les K7 vidéo, les DVD et les CD pour une semaine

La bibliothèque dispose désormais d'un (tout jeune) blog. Vous y trouverez les horaires d'ouverture, une sélection de livres, cd et dvd ainsi que des informations sur les animations prévues. Se voulant un espace d'échanges, vous pourrez y laisser vos commentaires (remarques, coups de cœur...). A bientôt !

<http://lisonslisettepluduno.blogspot.com>



Albert LEMANT, *Histoires (pas très) naturelles ; t2 les animaux sauvages*, Seuil Jeunesse, 2005

« Le rhino est très rétro. Il rêve d'être un Roméo, une diva, un soprano. Son héros, c'est Rossi Tino. Mais ce stentor a bien tort de se prendre pour un ténor. Car quand il rote, c'est en solo, c'est Don Quichotte, c'est Waterloo ! C'est un mariole, un Rocambole... » Après *Histoires (pas très) naturelles ; t2 les animaux familiers*, Albert Lemant nous présente les animaux sauvages avec humour, en jouant avec les mots, rebondissant sur les sons pour nous livrer au final un florilège peu banal.

Christina BULEY-URIBE, *Crabouillabaisse*, Ecole des Loisirs, 2005

Lorsqu'un crabe, plutôt gourmand, s'attaque à tout ce qui traîne sous sa pince, il s'expose au danger. Tel est mangé qui croyait manger...



Ghinzu, *Blow*, 2004

La scène rock belge était à l'honneur au dernier Festival des Vieilles Charrues, et Ghinzu était programmé le vendredi, ou comment attendre Deep Purple en (re)découvrant un groupe dont le second album (*Blow*) fait l'unanimité. On passe d'un instrumental renversant (*21st Century Crooners*) à une déferlante de sons (*Cockpit Inferno*) via un tube qui nous fait penser à Radiohead (*Do You Read Me ?*). Ces garçons ont du talent, et leurs prestations scéniques valent le détour. On en aurait (presque) oublié Deep Purple...

Asian Dub Foundation, *Keep Bangin' on the Walls*, 2003

Enregistré aux Eurockéennes de Belfort (existe également en version DVD) à l'occasion de la tournée du groupe après la sortie de *Enemy of the Enemy*, *Keep Bangin' on the Wall* est un condensé live de ce que le collectif londonien fait de mieux. Des textes partisans, revendicatifs, une musique mâtinée d'électro dub, de percu, de jungle, ragga, hip hop et reggae. Un cocktail détonant d'énergie pure.



Takashi Miike, *Audition*, 1999

Aoyama vit seul avec son fils depuis la mort de sa femme sept ans auparavant. Lorsqu'il décide de se remarier, il imagine d'organiser un faux casting afin de trouver la femme idéale. La dernière candidate, Asami, le subjugué. Aoyama décide de la revoir, mais l'histoire d'amour qui débute alors sous les meilleurs auspices va rapidement se transformer en cauchemar... Takashi Miike, génial stakhanoviste du cinéma japonais nous a déjà livré quelques perles mêlant critique acerbe de la société, violence, absurde et poésie (la trilogie des *Dead or Alive*, *Visitor Q*, *the Bird People in China*, *Zebaman...*). *Audition* n'est qu'une pierre de plus (réservée à un public averti) apportée à l'édifice. Mais quelle pierre !!

Bertrand Tavernier, *Capitaine Conan*, 1996

Les Balkans, 1918. Alors que l'armistice est signée en France, seule l'armée d'Orient n'est pas démobilisée et reste en état de guerre. Le capitaine Conan nettoie les dernières tranchées avec ceux qu'il appelle ses guerriers. Méprisant l'armée régulière, il n'a de respect que pour de Scève, ancien noble, et d'amitié que pour le jeune Norbert. Mais c'est à ce dernier qu'échoue la délicate mission de faire arrêter les hommes de Conan, soupçonnés de pillage. Adaptation de l'œuvre de Roger Verceel, *Capitaine Conan* est veut avant tout un film sur les effets de la violence, sur l'apprentissage de la paix. Peut-on condamner des héros ? Comment vont réagir des hommes que l'on a conditionnés à se battre quand ils vont apprendre soudainement que tout est fini.

## IL ETAIT UNE FOIS...

Les CM1 et CM2 des écoles publique et privée ont participé à un atelier d'écriture autour du conte.

A partir d'un jeu de cartes (personnage, objet, lieu, aspect, dénouement), chaque groupe a dû créer un conte en y incorporant les différents éléments de façon à parvenir à un dénouement donné.

Dans le numéro précédent, vous avez pu découvrir les histoires des enfants de l'école Magellan. Voici celles des élèves de l'école Sainte Jeanne d'Arc :

### *Le cuisinier et le géant*

*Il était une fois un cuisinier qui s'appelait Valentin. Il habitait dans une maison à Paris avec ses parents. A l'âge de 20 ans, il perdit la vue et devint donc aveugle. Ne voyant pas, il mit le feu à sa maison sans faire exprès. Un vieil homme arriva pour le secourir et il l'emmena dans son palais. Dans celui-ci, il y avait une prison avec un géant fort méchant qui était endormi. Bientôt, ce dernier se réveilla mais il ne se sentait pas bien. Quelques temps après, il mourut. Tout le village se réunit à sa mort car tous étaient heureux d'apprendre son décès ! Il faisait nuit ... le royaume se réjouit de la fin du règne du tyran.*

Ornella, Valentin, Maryne, Anaïs et Morgan

### *L'anneau perdu*

*Il était une fois dans une chaumière une sorcière qui s'appelait Cruella. Elle avait le pouvoir de se transformer en un animal. Un jour elle décida de jeter un sort à un mari et à sa femme qui habitaient dans un pays lointain. Elle voulait récupérer l'anneau magique qu'ils avaient eu la chance de trouver. Elle partit en bateau, un peu plus tard elle se retrouva devant une porte et elle se changea en oiseau pour ne pas se faire remarquer. L'homme et la femme, des paysans, s'étaient fait dérober l'anneau par un voleur. La sorcière rentra chez elle à cheval et, énervée, elle cassa un vase précieux puis elle alla se coucher. Pendant son sommeil, elle vit en rêve où était caché l'anneau. Le voleur l'avait dissimulé dans une chapelle en ruines. A son réveil, elle décida de partir récupérer l'anneau. Plus tard, en se battant avec le voleur, elle le blessa avec une épée empoisonnée mais elle ne retrouva pas l'anneau. Elle devint folle de rage... Ce qu'elle ne savait pas, c'était que les paysans l'avaient repris, en secret, et ils étaient allés pendant une nuit d'orage sur la montagne pour retrouver celui qui avait perdu l'anneau : c'était un lapin qui savait parler. Alors ils rendirent l'objet précieux à son propriétaire originel.*

Charlène, Dylan, Mari, Antoine, Laura et Charlène

### *Le prisonnier et la bergère*

Il était une fois une bergère qui s'appelait Sophie, elle habitait dans une forêt, son mari était en prison. Sur une île vivait une fée, elle avait vu le mari de la bergère, elle partit très loin pour rencontrer celle-ci. Elle la trouva et dit : **"J'ai vu ton mari. C'est une marâtre qui le tient en prison parce qu'il avait volé de la nourriture."** En effet, ils étaient très pauvres et n'avaient rien à manger. Le prisonnier était enfermé tout en haut d'une tour, dans le château où vivaient la marâtre et sa fille, la princesse. A cette nouvelle, la bergère fut effrayée et demanda de l'aide au roi. Celui-ci dit : **"Un homme maudit va intervenir."** Cet homme allait tendre un piège à la belle princesse. C'est alors qu'un jeune prince arriva. Il prit son épée et pénétra dans le château en passant par la cuisine. Là se trouvaient deux enfants le frère et la sœur. Ces derniers apprirent au prince que dans une heure le pont-levis se relèverait. En chemin le prince croisa un mendiant qui lui barra le passage conduisant à la tour. Un combat eut lieu le prince fut vainqueur il put accéder à la tour et il délivra le prisonnier qui retrouva sa bergère. Les deux époux remercièrent le héros qui les avait sauvés.

Gaël, Karl, Lorène, Raphaël et Théo



## HERMINE TENNIS

La section de tennis organise son **12<sup>e</sup> Tournoi intercommunal**.

Il est ouvert à tous licenciés ou non. L'engagement est de **7 €** pour les non abonnés à la section (gratuit pour les abonnés).

Trois poules seront proposées (suivant les engagements) :  
-1 poule féminine sous forme de championnat  
-2 poules masculines sous forme de championnat

La partie se joue en deux sets gagnants. Trois terrains sont à la disposition des joueurs : deux courts extérieurs et la salle omnisport (les clefs sont à prendre chez Didier MULLIER).

Les joueurs choisiront la date, l'heure et le court de leur rencontre. En cas de litige pour le terrain, le match se jouera dans la salle.

Les inscriptions sont à faire **avant le 12 mars**, le tirage aura lieu le même jour.

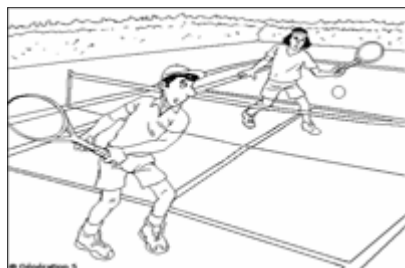
Les phases éliminatoires commenceront **le 13 mars pour se terminer le 7 mai**.

Chaque joueur s'engage à disputer ses matches avant la date butoir du 7 mai afin de faciliter le bon déroulement de l'épreuve.

Les phases finales se feront par élimination directe et les finales se joueront **le jeudi de l'ascension, le 25 mai**.

**Renseignements, réservations des courts et inscriptions auprès de Didier MULLIER, 10 rue de la Scierie à Pluduno (tél : 02.96.84.17.95).**

Le Bureau



La Salle est à votre disposition aux horaires suivants :

- Lundi : **16h30 à 19h**
- Mardi : **19h30 à 22h**
- Jeudi : **16h30 à 22h30**
- Dimanche : **toute la journée** (possibilité de matches de basket en matinée, voir le tableau d'affichage).

## BOIS ES FENES

Mercredi 15 mars

**Election du tiers sortant**

**Armand BOURGET  
Jean ALLAIN  
Julien COUPE  
Stanislas SALMON**

**Démissionnaire :  
Zacharie TROTEL**

**Nouveaux candidats :  
Jean-Claude LE FAUCHEUR  
Marie-Ange BIARD**

Mardi 21 mars

Élection du bureau (à 10h)

Jeudi 8 juin

Concours de boules ouvert à tous

Samedi 24 juin

Grand loto à partir de 14h à la Salle Polyvalente

Jeudi 14 septembre

Concours de boules ouvert à tous

Jeudi 30 novembre

Mini loto au profit du Téléthon

Jeudi 28 décembre

Bûche de Noël

Un second grand loto est prévu en fin d'année ainsi qu'un autre voyage avec nos collègues de la F.N.A.C.A. / A.C.

Le Président,  
Joseph LAINE

## STATIONNEMENT

Afin d'éviter toute gêne, nous vous rappelons que le stationnement dans l'enceinte des logements locatifs situés rue de la Guérande est strictement réservé aux habitants desdits logements.



## A.C.A.P.

*Calendrier de  
l'Association des Commerçants et Artisans de Pluduno*

**du 13 au 20 mai 2006**

**Fête des Mères**

(remise des lots le 23 mai)

**le 2 juillet 2006**

**Vide grenier**

**du 9 au 16 décembre 2006**

**Semaine commerciale de Noël**

(remise des lots le 19 décembre)

L'association est ouverte à tous les commerçants et artisans de Pluduno, n'hésitez pas à nous rejoindre !

### *Information*

La réunion de préparation du vide grenier aura lieu le **mardi 9 mai à la Salle Polyvalente**. Votre présence est souhaitée.

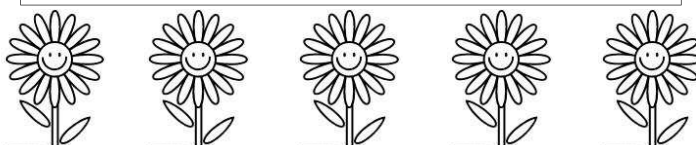


## COMITE DE JUMELAGE

Dans le cadre de nos échanges, nous recevons nos hôtes alsaciens le **week-end de l'Ascension (du 25 au 28 mai)**. Ce sera l'occasion de faire connaissance avec les nouvelles familles alsaciennes ayant rejoint le Comité de Jumelage.

Les personnes souhaitant héberger ces nouveaux participants peuvent se faire connaître auprès de :

- Roland ARNOLD 02.96.84.09.78
- Maryvonne DEPARTOUT 02.96.84.23.59
- André PICARD 02.96.84.08.54



## CULTURE ET LOISIRS

La *Troupe de la Guérande* de Pluduno  
présente

### **Quand la Chine téléphonera**

**les 10, 11, 18 & 19 mars**

**20h30** (le samedi)

**15h** (le dimanche)

**Salle Polyvalente**

tarif : **6 €**  
**gratuit pour les -12**

## CALENDRIER DES FETES 2006

### MARS

**10 & 11** Théâtre adultes (**Culture & Loisirs**)  
**18 & 19** Théâtre adultes (**Culture & Loisirs**)

### AVRIL

**1 & 2** Théâtre enfants (**Culture & Loisirs**)  
**8** Repas (**A.P.E.**)  
**22** Soirée potée/karaoké (**Foyer Jeunes**)

### MAI

**21** Loto (**Foot**)  
**25** Finales (**Tennis**)  
**27** Repas (**Comité de Jumelage**)

### JUIN

**3** Tournoi semi-nocturne (**Foot**)  
**4** Kermesse (**Ecole Privée**)  
**8** Concours de boules (**Bois es Fènes**)  
**11** Kermesse (**A.P.E.**)  
**24** Feu de la Saint-Jean (**Foyer Jeunes**)  
Loto (**Bois es Fènes**)

## ANCIENS COMBATTANTS & F.N.A.C.A.

Le lundi 19 mars 1962 à midi la guerre d'Algérie prenait fin.

Aussi, en mémoire des morts et des blessés de cet épisode douloureux de notre histoire, nous nous réunirons à **11h le 19 mars 2006** à la mairie.

Après un dépôt de gerbes au monument aux morts et la minute de silence traditionnelle, la municipalité nous offrira un vin d'honneur.

Nous comptons sur votre présence nombreuse afin de montrer notre attachement à cette date, qu'aucune autre ne peut remplacer.



Le Président,  
Jean-Claude HESRY

## AVIS DE RECHERCHE

Je recherche des musiciens qui seraient intéressés par une petite aventure autour des chansons de Joe DASSIN, pour une soirée... au moins.

Possibilité de me joindre au 02.96.84.07.17

Jo ROUSSEAU

## A.P.E.

L'A.P.E. de l'Ecole Magellan de Pluduno organise une

### SOIRÉE COUSCOUS

*samedi 8 avril*

*à 20h*

*Salle Polyvalente*

Adulte : 12 €  
Enfant (-12 ans) : 5 €  
À emporter : 8€ la part  
(à partir de 18h30)



VENEZ NOMBREUX !

Renseignements et réservations (au + tard pour le 24 mars)  
aux : 02.96.80.49.01 / 02.96.84.03.51

## PORTES OUVERTES

**La Maison Familiale Rurale**  
La Chatière 35630 HEDE  
**samedi 11 mars de 10h à 18h**

- ◆ filière « cheval »
  - ↳ 4è & 3è par alternance « option hippique »
  - ↳ BEPA « élevage du cheval » (avec stages en Centres équestres, élevage, Poney-club, Haras...)
- ◆ filière « orientation professionnelle »
  - ↳ 4è & 3è par alternance (avec stages dans des secteurs professionnels variés : électricité, cuisine, menuiserie, matériel agricole, peinture, coiffure, horticulture, bâtiment...)

Rens. : ☎ 02.99.45.46.12 ☎ 02.99.45.45.58  
[www.mfr35.asso.fr](http://www.mfr35.asso.fr)

**La Ville Davy**  
22120 QUESSOY  
**samedi 18 mars de 9h à 18h**  
Lycée Sainte Marie de Broons

**samedi 18 mars & dimanche 19 mars**  
**de 9h à 18h**  
Lycée La Ville Davy à Quessoy

- ◆ BTS et Licence Pro
- ◆ filière « orientation professionnelle »
  - ↳ À partir de la 4è, CAP et BEP, BEPA et Bac Techno (environnement, agriculture, scientifique, alimentaire, vente secrétariat, service aux personnes)

Rens. : ☎ 02.96.42.52.00 ☎ 02.96.42.57.77  
[www.lavilledavy.fr](http://www.lavilledavy.fr)

**Lycée professionnel**  
22110 ROSTRENEN  
**vendredi 17 & samedi 18 mars**  
**de 9h à 18h**

- ◆ Bac Pro Services de proximité et vie locale
- Rens. : ☎ 02.96.29.02.16 ☎ 02.96.29.33.28

**Lycée Ernest Renan**  
22000 SAINT-BRIEUC  
**samedi 11 mars de 9h à 18h**

- ◆ Filière générale
- ◆ BTS
- ◆ Filière technologique
  - ↳ STG...

Rens. : ☎ 02.96.77.22.22 ☎ 02.96.77.22.78

# JEUX

Le **Su-Doku** est une sorte de puzzle. Il se présente sous forme de grille de 9 cases × 9 cases composée de neuf sous-grilles 3 × 3 (appelées régions). Certaines cases sont déjà remplies. Le but du jeu est de remplir les cases vides, en mettant un chiffre par case, de sorte que chaque colonne, ligne et région contiennent une fois seulement chaque chiffre de 1 à 9.

facile

	4	5	8	2			9	
				3		8		
8					5	6		4
5	3	4	9		7	2		
9		1			4	5	7	
	2			1	3			9
		6		4	9			7
1		3		7				5
	9	7		5	8	1		6

moyen

2	9			8			6	
	1							5
	8				7	9	4	
	2	6		7	3	8		
		1	8					6
8			6				3	
1		2		3			9	
	5				6			8
	3		7	4		6		



difficile

			5					7
				7			4	9
6		1	3					
3			7			9		2
		6		9	2		3	
			1	4				5
7						8		
	2		4					
		3						

expert

	1		2					
				9				6
						3	7	
	7	4			2		6	3
							4	
		8		5				
3			8				1	7
		7	9				2	5
		5		7		9	3	

Solution de la grille précédente :

Solution :

Il fallait trouver **COMMODE**, empereur romain entre 180 et 192. Fils de Marc-Aurèle, il fut surtout connu pour ses extravagances (il s'identifia à Hercule) et sa cruauté. Il fut assassiné.

C	C	U	E	I	L	E	H	C	I	R
H	E	E	U	Q	E	N	E	S	O	E
A	T	N	O	T	T	O	N	E	V	R
R	T	C	O	L	B	E	R	T	I	D
L	E	L	C	P	M	F	I	R	X	N
E	Y	O	L	E	R	L	I	A	S	A
M	A	V	A	P	A	E	V	P	I	X
A	F	I	U	I	S	U	M	A	U	E
G	A	S	D	N	E	R	O	N	O	L
N	L	O	E	D	C	Y	E	O	L	A
E	R	R	E	I	P	S	E	B	O	R